



TARIFS CANTINE ET GARDERIE
Année scolaire 2019-2020

Lors de la séance du 24 juin 2019, le Conseil Municipal a adopté les tarifs des services périscolaires (cantine, garderie) pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour permettre la facturation, chaque famille devra présenter en Mairie un justificatif de quotient familial, disponible auprès de la CAF, avant le 30 septembre 2019 (en cas d'absence de justificatif, la facturation sera établie au tarif de la tranche 6)

Cantine scolaire

Quotient familial 2019	Tarif
0 à 450€	2.98 €
451€ à 650€	3.44 €
651€ à 800€	3.78 €
801€ à 1 100€	3.98 €
1 101€ à 1 500€	4.23 €
1 501€ et +	4.41 €
Hors commune	4.89 €
Adultes	4.50 €

Garderie

Quotient familial 2019	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h30-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.17 €	1.43 €	0.69 €
451€ à 650€	1.33 €	1.65 €	0.80 €
651€ à 800€	1.46 €	1.78 €	0.87 €
801€ à 1 100€	1.57 €	1.90 €	0.92 €
1 101€ à 1 500€	1.70 €	2.03 €	1.01 €
1 501€ et +	1.80 €	2.13 €	1.04 €
Hors commune	1.87 €	2.24 €	1.20 €

Nous vous rappelons également que vous pouvez régler vos factures par prélèvement automatique, en complétant l'autorisation ci-contre, à remettre en Mairie, accompagné d'un RIB (**uniquement si vous ne bénéficiez pas déjà du prélèvement ou pour changement de coordonnées bancaires**).

Place de la Mairie
35590 CLAYES

Téléphone : 02 99 61 20 30
Site internet : www.clayes.fr
E-mail : mairie@clayes.fr